L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 32 numéro 06, 17 février 2017

L'Arctique questionne Trudeau

Snowking et Justin Trudeau lors d'une visite de courtoisie au château de neige de Yellowknife. (Crédit photo : Sandra Inniss)

Danse

Unique! NeoIndigenA

Pages 6 et 7

Enquête nationale

Protéger la jeunesse

Page 3

De quoi vivra Tuk?

Lors de l'assemblée publique du Premier ministre, à Yellowknife, le maire de Tuktoyaktuk, Darrel Nasogaluak, a fait part de ses inquiétudes concernant l'économie de sa collectivité à la suite de l'annonce du moratoire sur l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazière dans l'Arctique.

Sandra Inniss

Le 20 décembre dernier, le Canada décrète en partenariat avec le gouvernement américain, un moratoire d'une durée de cinq ans. Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Bob McLeod, l'apprend deux heures seulement avant l'annonce officielle.

En début février, le maire de Tuktoyaktuk fait parvenir une lettre au bureau du Premier ministre Trudeau. Il exprimait ses inquiétudes sur le moratoire qui vise l'exploitation des ressources... celles qui ont majoritairement motivé la construction de la route d'Inuvik-Tuktoyaktuk.

Sans réponse du bureau du Premier ministre, le maire décide de se rendre à Yellowknife, le 10 février dernier, pour l'assemblée publique.

« Merci de me donner l'occasion de parler, a dit M. Nasogaluak en s'adressant à M. Trudeau lors de l'assemblée. Nous sommes dans la dernière année de construction d'une route de 300 millions de dollars et nous aurons l'ouverture officielle de cette route ». Plus précisément, le 15 novembre 2017, selon une allocution du ministre des Transports, Wally Schumann, la semaine dernière en Chambre.

« La route était appelée la route vers les ressources, c'est pourquoi les gens de notre collectivité, de notre région, ont été très contrariés quand le moratoire sur la mise en valeur du pétrole extracôtier a été adopté, explique le maire de Tuktoyaktuk. De perdre une chance comme celle du pétrole et du gaz, pour notre population, c'est vraiment perturbant. » Il a ajouté que plusieurs travailleurs avaient déménagé en Alberta.

« Nous avons hâte de travailler avec le gouvernement fédéral pour créer de vrais emplois afin de pallier la perte des opportunités offertes par le développement pétrolier », a-t-il déclaré.

Protéger l'environnement

Le Premier ministre Trudeau a soulevé que plusieurs chercheurs s'étaient penchés sur la question, pour déterminer des moyens d'explorer les ressources de l'océan Arctique. « Honnêtement, il n'a jamais été déterminé que cela pourrait être fait de façon sécuritaire. »

« L'impact cataclysmique d'un déversement de pétrole dans l'Extrême-Arctique est inimaginable et une de nos responsabilités fondamentales est de protéger nos collectivités et le territoire », a expliqué le Premier ministre Trudeau, quant à la décision d'un moratoire sur l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz dans l'Arctique.

Il a admis avoir « fermé la porte à un débouché économique potentiel » et a mentionné qu'il sera nécessaire de travailler ensemble pour ouvrir d'autres portes.

« Nous ne devrions pas mettre à risque cet écosystème nordique extraordinaire et les personnes qui vivent ici pour des emplois à court terme. Nous devrions bâtir une opportunité de développement économique durable et des emplois à long terme, ensemble, de manière réfléchie. »

Selon le maire de Tuktoyaktuk, les 50 dernières années se sont déroulées sans incident majeur, sans grand déversement et les activités créaient plusieurs emplois pour la population locale.

Tuk, un lieu de transit

« Notre collectivité est une plaque tournante pour le transport. Nous avons de nombreux bateaux de touristes. […] Pendant l'été, nous voyons des bateaux d'Europe, de l'Asie, de scientifiques et

#POLCAN

Suite en page 2. 3, 8 et 9

#POLCAN

Suite de la page 1

parfois des yachts », a relaté le maire de Tuktoyaktuk, M. Nasogaluak, devant l'assemblée publique.

Des bateaux de croisière défilent devant la collectivité, mais ne peuvent accoster ; les passagers observent ce hameau à distance. « Il y a une autre opportunité, celle de développer un port en eau profonde ici, mais ça prend un peu d'investissements », avance le maire Nasogaluak. Une étude de faisabilité avait d'ailleurs été effectuée à cet effet, dans un document intitulé *The Base for the Beaufort*, en 2014.

La voie du tourisme

Le tourisme compte parmi les alternatives économiques du hameau. Un comité veille à la planification de ce secteur. « Nous planifions une grande ouverture pour la route à l'été 2018. L'ouverture officielle aura lieu en novembre de cette année, mais nous prévoyons une saison touristique pour l'été 2018. Nous essayons de préparer la collectivité à l'ouverture de la route et préparons les opérateurs touristiques. »

Toutefois, peu de possibilités d'emplois dans le domaine du tourisme sont envisageables pendant la saison d'hiver. « Contrairement au tourisme pour les aurores boréales à Yellowknife, [...] le coût pour venir ici, de Yellowknife à Inuvik, par avion, représente 1 700 $. Si on voulait avoir du tourisme pour les aurores ici, le prix serait beaucoup plus élevé qu'à Yellowknife ou ailleurs. »

Le maire n'est pas certain de ce que le gouvernement fédéral pourrait trouver comme autre piste de solution : « Peut-être une station de recherche, je ne sais pas, il y a une station de recherche de l'Arctique à Cambridge Bay, [la station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique], mais je ne suis pas certain de ce que nous pouvons faire outre cela, pour remplacer la mise en valeur du pétrole. »

Amendes. Peines d'emprisonnement. Si vous croyez que la fraude fiscale est un jeu... pensez-y deux fois!

L'évasion fiscale peut avoir de graves conséquences. Vous pourriez devoir payer une amende et même purger une peine d'emprisonnement. Lorsque vous faites des transferts de fonds importants à l'étranger, l'ARC est en mesure de les vérifier puisqu'elle a accès à vos renseignements bancaires. Ses spécialistes des lois fiscales sont décidés à découvrir les fraudes fiscales, à enquêter sur celles-ci et à y mettre fin.

Faites votre part. Si vous voulez corriger votre dossier fiscal, allez à arc.gc.ca/divulgationsvolontaires

Si vous connaissez quelqu'un qui commet des fraudes fiscales à l'étranger, allez à arc.gc.ca/indices

Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

Canada

LA LOCALE

Présentée par : GREAT SLAVE LAKE SAFARIS — Jocelyn Demetre's — YELLOWKNIFE, NWT CANADA

FOTR 2017

Pour l'édition 2017 du festival Folk On The Rocks, Yellowknife recevra le gagnant du prix Juno 2016 : City and Colour. Pour cette 37e édition, les spectacteurs pourront également apprécier l'artiste hip-hop Shad, The Dead South, Elephant Stone, Digawolf, Tanika Charles et Boots and The Hoots. D'autres annonces sont à venir. Les billets sont en vente au folkonthe-rocks.com

Célébrations des 50 ans de la capitale

La ville de Yellowknife célèbre le fait qu'elle est devenue la capitale des TNO en 1967. Vendredi, le 24 février de 19 h à 23 h, une soirée open mic musique et contes aura lieu au Wildcat Café. Samedi, le 25 février de 13 h 30 à 15 h 00, un tour spécial de l'Assemblée législative, avec une exposition d'art et de souvenirs des premiers instants de Yellowknife comme capitale territoriale sera offert. Le dimanche 26 février de 14 h 00 à 16 h 00, le pêcheur commercial Shawn Buckley partagera ses connaissances de pêche d'hiver. Rencontrez-le à l'intersection de la route de glace de Detah et School Draw. Ces célébrations sont coorganisées avec le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles - Espace limité : réservez en communiquant au (867) 767- 9347 ext 71245. Plus d'informations à yellownknife.ca/heritagecommittee

Rallye Gumboot

Le 29 avril 2017 de 10 h 00 à 12 h 00, au Abe Miller Building aura lieu le rallye Gumboot pour récolter des fonds pour Yellowknife Association Community Living. Les équipes sont attendues déguisées. Politiciens, syndicats, employés du gouvernement, équipes sportives, personnel des écoles, étudiants et familles sont invités. Pendant la matinée, il y aura des concours tels que : le lancé de la botte et le botte bowling accompagné de musique, spectacle de magie et barbecue. Pour enregistrer votre équipe (5 personnes), communiquez à info@yacl.ca ou au (867) 920-2644.

Twist and Shout

Un nouveau club de nuit au centre-ville ouvrira ses portes ce vendredi 17 février : le Shout. Situé dans l'ancien espace du restaurant Fuego, sous le Twist, le copropriétaire Jason Perrino a annoncé l'approbation du permis d'alcool de l'établissement. Shout célébrera son ouverture cette fin de semaine.

Compétition des sports et jeux dénés

Du 24 au 25 février, la compétition des sports arctiques et des jeux dénés pour les jeunes de 10 à 12 ans aura lieu à l'école William MacDonald. Les écoles à travers les Territoires du Nord-Ouest y participeront. Cette compétition est une fusion de cultures autochtones avec des exploits de force, d'endurance et d'agilité. Les évenements sont ouverts à tous.

Enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées

Garder les familles intactes

La ministre des Affaires autochtones et du Nord, Carolyn Bennett, explique l'importance d'agir maintenant, particulièrement à l'égard de la protection de la jeunesse, d'ici l'obtention des résultats de l'Enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées.

Sandra Inniss

Les audiences de l'Enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées débuteront ce printemps et son rapport préliminaire est attendu le 1er novembre de cette année.

En entrevue, la ministre des Affaires autochtones et du Nord, Carolyn Bennett, souligne l'importance de ne pas attendre les résultats de l'Enquête : « C'est très important de commencer maintenant, avec les changements nécessaires pour le système de la protection de la jeunesse et aussi le logement, l'éducation et les auberges pour les femmes ».

La ministre Bennett affirme que sa priorité porte sur le changement du système de la protection de la jeunesse. S'agit-il de nouveaux investissements? Elle répond que oui, mais qu'il faudra aussi examiner les besoins des communautés afin de garder les familles intactes, au lieu de placer les enfants à l'extérieur de leur communauté.

Elle explique ensuite que cette décision de se concentrer sur la protection de la jeunesse provient de rapports de la Colombie-Britannique et d'un engagement, pris à l'Assemblée des Premières Nations en décembre 2015, d'effectuer un changement total du système.

« Les incitatifs sont trompeurs », admet-elle, expliquant que plus le nombre d'enfants dans le système augmente, plus ces derniers sont séparés de leur famille, de leur communauté, plus les organismes reçoivent de l'argent pour leurs programmes.

Elle soulève que les enfants retirés de leur milieu familial à la naissance vivent 20 ans de moins que les autres, selon des études. « Et nous avons ces règles stupides, qui font en sorte que si [une jeune femme] est prise en charge par le système, à 16-17 ans, son enfant lui est retiré à la naissance. Nous devons changer ça. »

Carolyn Bennett affirme que les travaux doivent être effectués en collaboration avec le ministère de la Santé pour trouver d'autres approches en vue de garder les familles intactes.

Aussi de passage à Iqaluit

La ministre des Affaires autochtones et du Nord a croisé les cinq commissaires de l'Enquête nationale, qui étaient aussi à Iqaluit, le 9 février.

« J'étais très heureuse de les rencontrer et c'est une initiative très très très importante et très importante pour les commissaires, de faire un bon effort pour l'intégrité du processus, mais aussi d'avoir une approche informée sur les traumatismes, et aussi axée sur la culture et le respect des communautés autochtones. »

Concernant les critiques portant sur les retards de l'Enquête, Carolyn Bennett dit comprendre la volonté des commissaires de bien commencer leurs travaux et de lire tous les anciens rapports pour établir leur plan de travail.

« C'est très important d'établir les liaisons avec les communautés autochtones, avec les familles des femmes et filles disparues et assassinées et d'avoir des groupes de travail sur certaines questions importantes et primordiales », ajoute-t-elle.

Et la réouverture des dossiers de la GRC?

« Oui, c'est très important. Le racisme, le sexisme, chez les policiers, mais aussi dans tous les systèmes, de la santé, de la justice, de la protection des enfants. »

Elle explique qu'il sera très important d'examiner les problèmes récurrents qu'ont les familles avec les policiers. À son avis, des cas de figure similaires devraient être étudiés pour formuler des recommandations en vue de la formation, de la sélection et du recrutement des policiers. La ministre estime également que c'est une chose que de rouvrir des dossiers individuels, mais qu'il faut aussi examiner les cas en commun, qui donnent, eux, une tangente inquiétante.

En 2014, un rapport de la Gendarmerie royale du Canada recensait 1017 cas de femmes autochtones assassinées, et 164 cas de femmes autochtones disparues, de 1980 à 2012.

La ministre des Affaires autochtones et du Nord, Carolyn Bennett, lors de l'assemblée publique du Premier ministre à Yellowknife. (Crédit photo : Nicolas Servel)

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Nous avons déménagé!

Le Bureau du registraire minier
est maintenant situé au 2e étage du
Centre Scotia, à Yellowknife

Coordonnées :
Bureau du registraire minier
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320
5102, 50e Avenue, bureau 201
Yellowknife NT X1A 2L9

Tél. : 867-767-9210, poste 63464
Téléc. : 867-669-7302
Courriel : miners@gov.nt.ca

Fonds pour les choix santé

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a le plaisir d'annoncer que vous pouvez maintenant présenter une demande de financement dans le cadre du Fonds pour les choix santé.

La date limite de dépôt des demandes est le 15 mars 2017 à 17 h.

Vous trouverez le formulaire et les directives au www.hss.gov.nt.ca/fr.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le gestionnaire de la promotion de la santé et du bien-être.
Téléphone : 867-767-9064, poste 49230; courriel : hcif@gov.nt.ca

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Éditorial

Mort-à-toire

Maxence Jaillet

Je n'arrive pas à laisser le Projet Gazier Mackenzie (PGM) tranquille. Je le vois qui pointe son long cou à chaque décision politique sur les ressources fossiles arctiques.

Cette fois-ci, avec le petit moratoire de cinq ans sur l'exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique canadien, je pense que le gouvernement fédéral a décidé de ne pas nourrir ce serpent qui voudrait s'allonger le long des 1200 km qui séparent Inuvik à la frontière albertaine.

Ensuite, je me dis que de ne pas alimenter ce projet en gestation ne l'abat pas forcément. En 2022, le moratoire sera révisé, ce sera aussi le temps pour le PGM de décider d'exploiter ou non toutes les ressources déjà connues du Delta de Beaufort et profiter de l'élan économique pour explorer le reste. Tuktoyaktuk ne sera pas laissé à l'écart si l'Arctique venait à être siphonné. Le bon coté de la médaille réside alors de considérer ces cinq années comme une pause, un espace moral pour étudier un développement durable. Autre chose que simplement le tourisme. Car toutes les choses que l'on croit renouvelables ne le sont pas forcément : les pingos s'affaisseront à force que les touristes fassent de la luge sur ces collines de pergélisol. Les loups auront du mal à survivre pour fournir toutes ces mitaines qu'il faudra vendre aux visiteurs.

Il faudra vraiment innover pour que ce hameau aux bords de notre troisième océan trouve une source de développement économique qui s'adapte et perdure au réchauffement du climat en Arctique.

Les élèves de la semaine

Marcus Nicholls - Maternelle
École Boréale

Marcus fait preuve de ténacité, il fait d'énormes progrès en classe. Il participe aux activités avec une belle attitude et beaucoup d'énergie. Marcus est très concentré lorsqu'il joue avec les blocs, il fait d'ailleurs de beaux vaisseaux spatiaux avec ses amis. Félicitations pour tes beaux efforts et ton travail constant pour améliorer ton français, tu es un élève remarquable.

Louis-Philippe Cloutier - 10e année
École Allain St-Cyr

Louis-Philippe est fier de sa culture francophone, mais cela ne l'empêche pas d'être déterminé à apprendre et à utiliser l'anglais. C'est un étudiant qui sait ce qu'il doit faire pour réussir à l'école et qui s'assure de faire tous ses travaux. Avec son sens de l'humour unique, il peut trouver une raison de rire la majorité du temps. Louis-Philippe montre son fort esprit d'équipe par sa participation aux activités sportives parascolaires. On peut également l'observer en train de démontrer sa finesse à la table de ping-pong durant la plupart des périodes du midi.

COURRIER DU LECTEUR

direction.aquilon@northwestel.net
ou directement dans la section commentaire des articles de www.aquilon.nt.ca

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 766 5172
Courrier électronique : direction.aquilon@northwestel.net
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet

Journalistes : Sandra Inniss, Nicolas Servel
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires.
L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source.
L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (APF). N° ISSN 0834-1443.

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

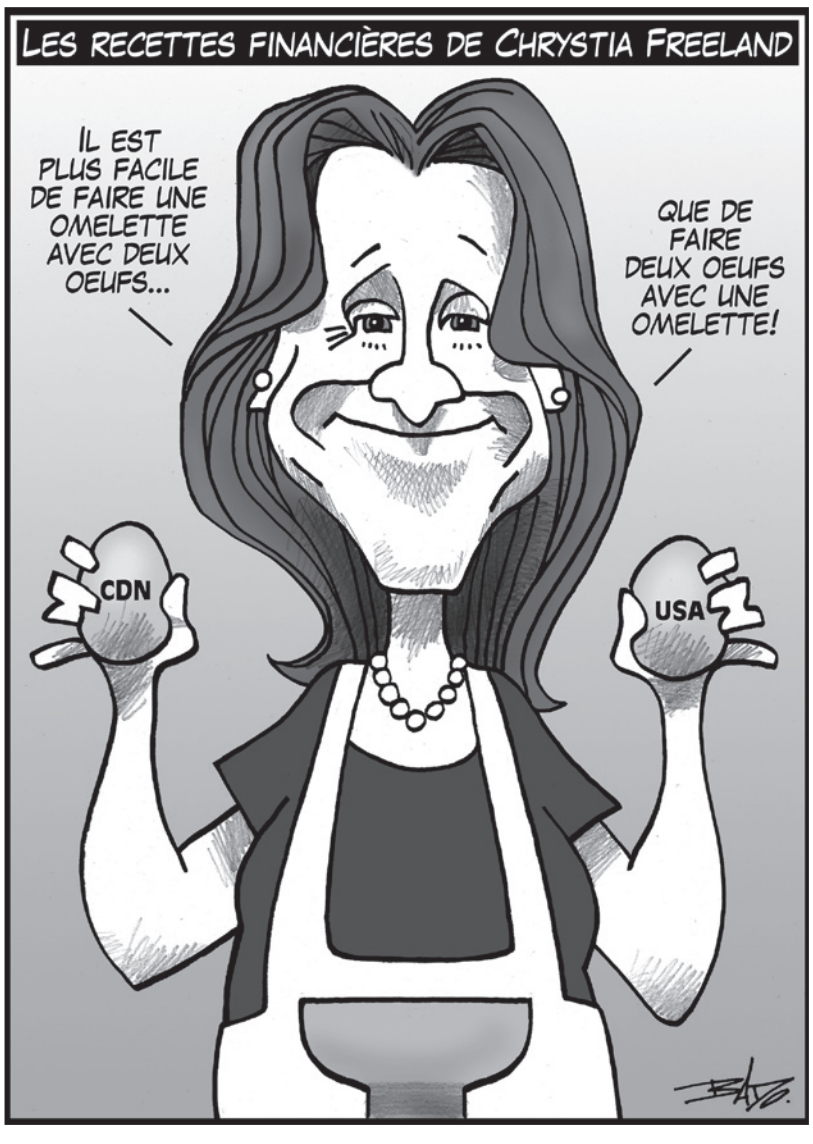

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Francophonie

Les Rendez-vous se préparent

Francopresse

C'est sous le thème « La francophonie en 3D : Diversité, Dualité, Dynamisme ! » que se dérouleront les 19e Rendez-Vous de la Francophonie du 2 au 22 mars, au Canada. Culminant lors de la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars, l'événement vise à « promouvoir la langue française et ses multiples expressions culturelles », qu'elles soient métissées, de souche ou issues de l'immigration.

Ces Rendez-Vous se déclinent en trois volets. Une tournée Juste pour rire qui en est à sa 5e édition a pris son envol en Atlantique le 9 février, se poursuivra dès le 24 février dans l'Ouest avec sept dates au Manitoba seul, et prévoit trois arrêts en Ontario, à Cornwall, à Toronto et finalement à Ottawa pour le lancement des célébrations.

À nouveau cette année, l'Office national du film assure une présence dans les communautés avec des projections de films qui se veulent un clin d'œil au 150e anniversaire de la fédération et une programmation spéciale en ligne. Des concours, notamment un de flash mob à l'intention des écoles de langue française et des écoles d'immersion francophone, sont organisés dans le cadre de l'événement annuel.

Les Rendez-Vous de la Francophonie sont aussi l'occasion de promouvoir activement des initiatives existantes, comme le site web Laurier175.ca, qui souligne la contribution de Wilfrid Laurier à l'édification du Canada par des capsules animées et une bande dessinée.

L'année dernière, 2500 activités étaient organisées au Canada pour souligner cette célébration de la Francophonie. On estime qu'au Canada, 9,5 millions de personnes se disent francophones ou francophiles.

Le lancement officiel des Rendez-Vous aura lieu le 2 mars à Ottawa. Le calendrier détaillé des spectacles et activités présentés dans leur cadre ou qui font vivre la francophonie au quotidien peut être consulté en ligne au rvf.ca.

Cette année, les portes paroles des Rendez-vous de la francophonie sont le comédien québécois Emmanuel Bilodeau, et Mariette Mulaire, PDG à Winnipeg, du seul World Trade Center bilingue au monde. En créant un forum international comme Centrallia – le speed dating du monde des affaires -, Mariette Mulaire a montré aux anglophones que le français pouvait leur ouvrir des portes en les mettant en contact avec le business en français.

Mariette Mulaire a fait du français l'un des moteurs de sa vie. Née dans une famille d'entrepreneurs, ses actions l'ont amené à réaliser que les Franco-Manitobains ont non seulement des droits, mais que le français peut aussi être une valeur ajoutée dans le monde des affaires. (Crédit photo : André Magny)

Prix d'excellence du premier ministre pour 2017

Proposez la candidature d'une personne ou d'une équipe qui, au sein du GTNO, mérite d'être reconnue pour son travail!

Tous les ans, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest récompense les personnes et les équipes qui font preuve d'**excellence**, d'**innovation** et de **dévouement** au travail.

Date limite : **20 février 2017, à 17 h**

Prix d'excellence du premier ministre	Ce prix souligne l'excellence, l'innovation et le dévouement au travail de personnes et d'équipes, au sein du GTNO.
Prix du partenariat du premier ministre	Ce prix souligne les réalisations de personnes ou d'équipes qui, au sein du GTNO, travaillent en partenariat avec d'autres employés, gouvernementaux et non gouvernementaux.
Prix Dave-Ramsden pour une carrière vouée à l'excellence	Ce prix souligne les réalisations exceptionnelles de Ténois qui comptent plus de 20 années de service dans la fonction publique ténoise.

Pour de plus amples renseignements, consultez le **www.hr.gov.nt.ca/fr/programmes/prix-de-reconnaissance-des-employés** ou envoyez un courriel à **premiersawards@gov.nt.ca**.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

AVIS AUX ENTREPRISES

Votre clientèle est-elle surtout composée de touristes?
Souhaitez-vous mettre votre entreprise en valeur auprès des résidents de Yellowknife?
Participez à

Partez à la découverte de votre ville

Pour vous inscrire, composez le 867-920-4944 ou consultez le www.yellowknife.ca.
DATE LIMITE : LE 3 MARS 2017

CITY OF YELLOWKNIFE
SPECTACULAR NORTHWEST TERRITORIES SPECTACULARNWT.COM
Government of Northwest Territories / Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife CHAMBER

Sur scène : Santee Smith lors de sa prestation de NeoIndigenA à l'occasion des spectacles de célébration du 150e au NACC et le danseur traditionnel du Cris Derksen Orchestral Pow Wow qui a performé durant la première partie du spectacle. (Crédits photos : Sandra Inniss)

FESTIFILM JEUNESSE 2017

Du 3 au 19 mars

AFCY
ASSOCIATION FRANCO-CULTURELLE DE YELLOWKNIFE

Également à l'affiche
en projections scolaires

Et plus encore!

L'Association franco-culturelle de Yellowknife, en partenariat avec le Festival international de film pour enfants de Montréal, présente «Astérix et le domaine des Dieux»*, projeté en ouverture du Festifilm jeunesse, le vendredi 3 mars 2017, dès 18h, dans l'auditorium du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles - GRATUIT pour toute la famille!

*In French with English subtitles (CC)

Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles

FIFEM

Jeunesse TNO

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Québec

NeoIndigenA

Danser dans les trois mondes

Pour la deuxième fois à Yellowknife, Santee Smith performe solo sur la scène du Northern Arts and Cultural Centre.

Sandra Inniss

Santee Smith décortique d'abord Neo : nouveau, revisiter quelque chose. Indigena : connaissances autochtones et connexion aux enseignements anciens.

« Je passe à travers une série de transformation ; à un point je suis chasseuse, après je suis chassée. Je deviens l'animal qui est dévoré. »

Elle démontre cérémonies et réjuvénation, dévoilant la mort, alors que quelque chose d'autre connaît la vie.

Une performance exigeante physiquement, dans un paysage dansant dans le monde céleste, le monde sur terre et le monde souterrain. « Ce n'est pas une narration littérale. Je ne donne pas une narration aux spectateurs qui s'attendent à en avoir une. Les images sont fortes et résonnent avec les gens de différentes façons » explique l'artiste.

« C'est aussi une danse médicinale pour moi », pour connecter avec ses ancêtres de la Nation mohawk. Le soir du spectacle, dans le lobby, des cravates en tissus sont disposées afin que les spectateurs écrivent et pensent à ce qu'ils aimeraient dire ou demander à leurs ancêtres. « Ça commence déjà en demandant et en reconnaissant notre passé et nos connexions. Ça ouvre les gens à être des membres actifs et à entrer dans l'espace », de dire Santee Smith.

APPEL DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Administrateur de la résolution des différends tłı̨chǫ

Administrateur adjoint de la résolution des différends tłı̨chǫ

Le gouvernement tłı̨chǫ, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada se joignent pour inviter les personnes intéressées à occuper un poste d'administrateur ou d'administrateur adjoint de la résolution des différends (ARD ou AARD) à présenter leur déclaration d'intérêt. Ces postes seront pourvus conformément au chapitre 6 de l'Accord tłı̨chǫ.

La priorité sera accordée aux résidents des Territoires du Nord-Ouest qui possèdent les compétences et les qualités ci-dessous. Les personnes d'ascendance autochtone pourraient être favorisées.

- Être âgé de 18 ans ou plus et résider au Canada.
- Connaître l'Accord tłı̨chǫ, le Plan de mise en œuvre tłı̨chǫ, et toutes les situations qui peuvent relever de la résolution des différends, conformément au chapitre 6 de l'Accord tłı̨chǫ.
- Comprendre l'importance de la culture, de la langue et du mode de vie tłı̨chǫ pour le peuple tłı̨chǫ.
- Connaître la situation des parties ayant conclu l'Accord tłı̨chǫ.
- Pouvoir s'exprimer clairement, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Pouvoir effectuer des tâches administratives, savoir gérer son temps et être organisé.
- Pouvoir préparer des budgets et des plans de travail annuels.
- Être en mesure de faire du recrutement et de tenir une liste de médiateurs et d'arbitres à jour.

Si vous souhaitez présenter votre candidature à l'un des deux postes, veuillez fournir une lettre dans laquelle vous exprimez votre intérêt, et expliquez en quoi vous pensez être le candidat idéal.

Les candidats retenus devront se soumettre à une vérification de sécurité.

Seuls les candidats retenus seront invités à une entrevue.

Date limite : **28 février 2017, à 17 h, heure des Rocheuses**

Pour de plus amples renseignements ou pour présenter votre candidature, envoyez votre déclaration d'intérêt à :

ARD et AARD tłı̨chǫ
À l'attention de Buddy Williams,
Division de la mise en œuvre
Ministère des Affaires autochtones
et des Relations intergouvernementales
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-767-9136, poste 18059
Téléc. : 867-873-0540
Courriel : buddy_williams@gov.nt.ca

Government of Northwest Territories / Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tłı̨chǫ Ndek'àwo Tłı̨chǫ Government
Canada

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le ministère de la Santé et des Services sociaux invite les membres intéressés du public à présenter leur candidature pour servir comme représentant au **conseil de révision de la *Loi sur la santé mentale* des Territoires du Nord-Ouest**. Le conseil de révision est composé d'un président et de membres nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Le président est nommé pour un mandat de trois ans, et les membres du conseil pour un mandat de deux ans, avec possibilité de renouvellement pour chacun.

Nous recherchons des représentants pour les postes suivants :

- Président (il doit s'agir d'un avocat);
- Praticiens (psychiatres ou médecins);
- Avocats.

Contexte

En octobre 2015, l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a adopté la nouvelle *Loi sur la santé mentale*, qui entrera en vigueur en 2017. La *Loi sur la santé mentale* a été mise à jour afin de protéger les droits et la sécurité de tous et de combler des lacunes dans le système actuel. La loi existante de 1988 sur la santé mentale reste applicable jusqu'à ce que la nouvelle loi entre en vigueur.

La nouvelle loi inclut l'ajout d'un conseil de révision œuvrant en toute indépendance du gouvernement pour s'assurer que les personnes détenues contre leur gré en vertu de la loi, et celles agissant en leur nom, ont accès à un processus de révision objectif. Le conseil de révision sera également habilité à établir des comités de révision qui procéderont à des audiences pour décider si une personne admise contre son gré dans un établissement désigné doit rester un patient involontaire en vertu de la Loi.

Connaissances, compétences et habiletés

- Entregent et capacité à travailler au sein d'une équipe;
- Solides capacités d'écoute et de communication;
- Connaissance des troubles et problèmes de santé mentale;
- Capacité à lire, parler et comprendre suffisamment l'anglais pour saisir les documents et les avis d'audiences;
- Capacité à faire la synthèse de renseignements provenant de sources multipless;
- Solides compétences décisionnelles et d'analyse pour faire preuve d'objectivité et de jugement éclairé;
- Aptitudes à comprendre et à mettre en œuvre la législation;
- Connaissances de la nouvelle *Loi sur la santé mentale* et de ses règlements, de la *Loi sur les renseignements personnels sur la santé*, de la *Loi sur la tutelle*, et de toute autre législation ayant des répercussions sur le travail du conseil de révision, notamment les principes du droit administratif.

Exigences

- Le président du conseil doit être un avocat; les avocats siégeant au conseil doivent être habilités à pratiquer le droit aux TNO, et les praticiens doivent être autorisés à pratiquer la psychiatrie ou la médecine en vertu de la loi d'une province ou d'un territoire;
- Flexibilité et consentement à voyager;
- Résultat satisfaisant pour la vérification du casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables;
- Les membres du conseil de révision doivent pouvoir conclure un contrat avec le GTNO. Ces fonctions ne sont pas rémunérées.

Atouts

- Expérience préalable des audiences quasi judiciaires;
- Formation professionnelle ou expérience pertinente dans le domaine de la santé mentale ou dans des domaines ou enjeux associés;
- Connaissance des collectivités et des établissements des Territoires du Nord-Ouest;
- Expérience préalable des décisions prises en groupe et en conseil ou en comité.

Les descriptions de postes sont disponibles sur demande. Les candidatures doivent porter la mention « Demande de nomination au conseil de révision de la *Loi sur la santé mentale* des Territoires du Nord-Ouest ».

Veuillez envoyer votre CV, une description de votre expérience et une liste de références par 15 h 00 le 17 février 2017 au :

Ministère de la Santé et des Services sociaux | Nouvel immeuble du gouvernement
5015, 49e Rue, 6e étage, C. P. 1320 | Yellowknife, NT | X1A 2L9
Courriel : MHAct_ReviewBoard@gov.nt.ca | Tél. : 867-767-9061, poste 49179 | Téléc. : 867-873-7706

Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour un entretien. Certains sièges du conseil seront attribués à des personnes occupant des professions particulières, de façon à respecter la diversité et l'équilibre entre les sexes.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Demande d'expression d'intérêt

Membre du Comité consultatif sur la sécurité

(Mandat de trois ans)

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) a compétence exclusive sur toutes questions qui touchent à la sécurité et à l'indemnisation des travailleurs blessés en milieu de travail.

Le Comité consultatif sur la sécurité formule des recommandations concernant les changements aux *lois sur la sécurité* et aux *règlements* dans l'intérêt de la santé et la sécurité au travail. Les ministres responsables de la CSTIT dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut nomment des membres au Comité sur recommandation de l'agente de sécurité en chef de la CSTIT, qui est présidente du Comité.

Le Comité est formé de membres représentant les intérêts des travailleurs, des employeurs et d'autres membres que les ministres jugent souhaitable de nommer. La durée des mandats ne dépasse pas trois années.

Les candidats retenus démontreront une bonne compréhension de la sécurité au travail, auront des normes d'éthique élevées, un respect et une appréciation des intérêts divergents des intervenants des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Ils doivent être fiables et s'engager à participer activement aux activités du Comité.

Les candidats qualifiés peuvent faire parvenir leur curriculum vitæ d'ici le 24 février 2017 à :

Bert Hausauer, agent de sécurité en chef
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
C. P. 8888, Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R3
Par télécopieur : 867 873-0262
Par courriel : bert.hausauer@wscc.nt.ca

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Visite présidentielle et synchronicité

Une chronique de Jean-Michel Besquet

À la suite de son passage dans l'Arctique, notre premier ministre Justin Trudeau nous laisse beaucoup de questions.

Dans le monde de la diplomatie, il n'y a ni hasard ni coïncidence.

La veille de sa première rencontre avec M. Trump, nouveau président américain, notre premier ministre, en revenant d'Iqaluit, a fait escale à Yellowknife. Au mois de décembre, la veille du départ de la Maison-Blanche du président sortant, M. Obama, M. Trudeau entérinait avec lui un moratoire sur le développement dans l'Arctique.

Au milieu d'un nombre important de questions politiques d'intérêt national, M. Trudeau nous fait quand même quelques révélations. D'abord, nous dit-il à l'occasion de sa rencontre du matin avec le grand public, en réponse à Darrel Nasogaluak, maire de Tuktoyaktuk, l'enjeu écologique dans la région prédomine sur les questions économiques pour lesquelles, tente-t-il de nous rassurer, « en travaillant ensemble nous nous assurerons que d'autres portes s'ouvriront ». Il fait part aussi, à la suite d'une question subsidiaire sur le développement du Nord, de l'importance des infrastructures de transport entre nos collectivités, sans être vraiment précis et sans bien sûr s'engager.

Par ailleurs, lors d'une conférence de presse un peu plus tard dans l'après-midi, il nous fait une révélation marquante, d'autant plus qu'elle n'était pas vraiment à sujet : l'approche de son gouvernement sur la souveraineté canadienne dans l'Arctique ne doit plus se faire sur des bases militaires, mais sur l'intégrité sociale et économique des populations locales.

Alors, posons-nous des questions, et surtout la plus évidente : quel avenir pouvons-nous anticiper dans une région si critique, et que l'on sentirait brusquement tant isolée, sinon tant abandonnée, et pourtant si sollicitée?

Car dans le monde du libéralisme mondial qui se fragmente entre une nouvelle Chine hégémoniste que l'on savait nombriliste, un inimaginable rapprochement des sœurs traditionnellement ennemies qu'étaient les États-Unis et la Russie, et l'impensable morcellement de l'Union européenne, le Conseil de l'Arctique, qui regroupe Canada, États-Unis, Russie et pays européens scandinaves, avec comme membres observateurs non plus seulement France, Allemagne, Italie, Japon, Corée du Sud, Pays-Bas, Pologne, Singapour, Espagne et Royaume-Uni, mais nouvellement, depuis 2013, Chine et Inde, devient soudainement le seul forum paisible et progressiste pour les questions écologiques, climatiques, humaines, scientifiques et du droit international – où les couteaux tirés entre tous ces intervenants se rangent pour que se tendent les mains entre sciences et consciences.

Qui plus est, l'Arctique est la seule région avec sa contrepartie, l'Antarctique, où les enjeux de l'explosion démographique globale n'ont pas mise.

Dans cette optique, notre région pourrait-elle alors voir son économie passer de l'exploitation des ressources naturelles à celle d'un tourisme de haute diplomatie internationale; son besoin d'équipement, de celui de transport industriel utilitaire à celui d'un urbanisme de villégiature de luxe?

Rappelons que la première salve de cette politique fiction fut en fait lancée avec le choix d'Iqaluit pour la réunion des ministres des Finances du G7 en février 2010. Appelons ça « guise de réponse ».

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

VOTRE VOIX COMPTE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux cherche à obtenir de la rétroaction sur le document de discussion intitulé **Réglementation du tabac aux Territoires du Nord-Ouest**. Les commentaires permettront d'étayer les éléments clés des propositions de modification de la *Loi sur le tabac*.

Le Ministère vous invite à lui faire part de vos commentaires à propos du document de discussion affiché sur son site Web (www.hss.gov.nt.ca/fr) au plus tard **le mercredi 1er mars 2017**.

Si vous souhaitez donner votre avis, veuillez envoyer vos commentaires avec la mention « Commentaires – document de discussion au sujet de la Loi sur le tabac », par télécopieur au 867-873-0204, par courriel à l'adresse tobacco_control@gov.nt.ca ou par courrier régulier à l'adresse suivante :

Politiques, législation et communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9

Projet de loi

Promesse pour les langues

Le Premier ministre Justin Trudeau décrit l'importance du projet de loi sur les langues autochtones, soulevant le fait que certains problèmes sociaux sont dus à la perte de la langue, de la culture et de la fierté identitaire.

Sandra Inniss

Le premier ministre Trudeau a promis le dépôt d'un projet de loi pour préserver, protéger et revitaliser les langues autochtones devant l'Assemblée des Premières Nations, le 6 décembre dernier à Gatineau.

En conférence de presse lors de son passage à Yellowknife le 10 février, il a été interrogé, en français, sur les mesures adoptées par le gouvernement fédéral pour protéger les neuf langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest, en plus de celles ailleurs au Canada, par le biais de cette nouvelle loi.

Il a affirmé être très fier que le gouvernement fédéral priorise la protection des langues autochtones, mais n'a pas donné de précisions quant à la nature de cette loi ou à son rapport avec la *Loi sur les langues officielles*.

« On sait que beaucoup des problèmes sociaux, que ce soit [le] suicide, ou des problèmes de santé ou de dépendances sont exacerbés, sont pires, dans les communautés où il y a une grande perte de langues, de cultures et de fierté identitaire.

« C'est un des legs tristes des écoles résidentielles. Alors nous savons que d'investir dans les langues autochtones, de permettre aux jeunes d'apprendre leurs propres cultures, leurs propres langues et d'être ancrés dans une identité dont ils peuvent être fiers, c'est essentiel pour le bien-être non seulement de ces communautés, non seulement du Nord, mais de notre pays en entier. »

Il a aussi mentionné avoir hâte de travailler avec la ministre de Patrimoine canadien, Mélanie Joly, sur cet enjeu.

« Nous allons continuer de démontrer que nous comprenons à quel point la réconciliation, ça veut dire le respect et l'appui [aux] langues autochtones », a-t-il conclu.

Ce projet de loi au fédéral survient alors que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest étudie la mise à jour de son *Plan sur les langues autochtones*.

En 2011, Statistique Canada recensait plus de 60 langues autochtones, regroupées en 12 familles linguistiques distinctes à travers le pays.

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'OFFRES

Exploitation de traversier sur le fleuve Mackenzie et la rivière Peel
Avis d'appel d'offres nº 0000001238

– Inuvik, TNO –

Le GTNO lance un appel d'offres concernant le service de traversier à câble sur la rivière Peel (kilomètre 74) et le service de traversier sur le fleuve Mackenzie (kilomètre 142,6) sur la route 8 (Dempster), aux TNO (durée de cinq saisons, de 2017 à 2021).

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO (**https://contracts.fin.gov.nt.ca**) ou rendez-vous sur le site Web de l'Association de la construction, à la page Planroom (**http://www.infinitesource.com/planroom/nnca**).

Les documents seront disponibles sur le Portail d'approvisionnement du GTNO à compter du **6 février 2017**.

Rencontre avant soumission : **le 22 février 2017, à 15 h**, au 145, route Mackenzie, au 2e étage de l'immeuble Mack Travel à Inuvik, aux TNO.

Veuillez faire parvenir vos soumissions au plus tard à **15 h, HEURE LOCALE, le 6 mars 2017**, aux endroits précisés dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :

Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-777-7146
Courriel : psstendersinuvik@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

www.gov.nt.ca/fr

REPRÉSENTANT DU PUBLIC
Déclaration d'intérêt

Souhaitez-vous vous engager pour faire respecter les droits des personnes ayant des problèmes de santé mentale? Vous vous passionnez pour l'amélioration du système de santé mentale? Êtes-vous déterminé(e) à améliorer la vie des personnes touchées par des troubles de santé mentale?

Le ministère de la Santé et des Services sociaux invite **les membres intéressés du public** à présenter leur candidature pour servir comme représentant au conseil de révision de la *Loi sur la santé mentale* des Territoires du Nord-Ouest. Le conseil de révision est composé d'un président et de membres nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Le président est nommé pour un mandat de trois ans, et les membres du conseil pour un mandat de deux ans, avec possibilité de renouvellement pour chacun.

Contexte

En octobre 2015, l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a adopté la nouvelle *Loi sur la santé mentale*, qui entrera en vigueur en 2017. *La Loi sur la santé mentale* a été mise à jour afin de protéger les droits et la sécurité de tous et de combler des lacunes dans le système actuel. La loi existante de 1988 sur la santé mentale reste applicable jusqu'à ce que la nouvelle loi entre en vigueur.

La nouvelle loi inclut l'ajout d'un conseil de révision œuvrant en toute indépendance du gouvernement pour assurer que les personnes détenues contre leur gré en vertu de la loi, et celles agissant en leur nom, ont accès à un processus de révision objectif. Le conseil de révision sera également habilité à établir des comités de révision qui procéderont à des audiences pour décider si une personne admise contre son gré dans un établissement désigné doit rester un patient involontaire en vertu de la Loi.

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET HABILETÉS

- Engagement pour l'amélioration du système de santé mentale;
- Connaissance des troubles et problèmes de santé mentale;
- Entregent et capacité à travailler au sein d'une équipe;
- Solides capacités d'écoute et de communication;
- Capacité à lire, parler et comprendre suffisamment l'anglais pour saisir les documents et les avis d'audiences;
- Solides compétences décisionnelles et d'analyse pour faire preuve d'objectivité et de jugement éclairé en s'appuyant sur la législation.

EXIGENCES

- Doit être résident des Territoires du Nord-Ouest;
- Volonté de devenir un membre constant et fiable lors des audiences du conseil de révision;
- Flexibilité et aptitude à voyager;
- Résultat satisfaisant pour la vérification du casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables;
- Les membres du conseil de révision doivent pouvoir conclure un contrat avec le GTNO. Ces fonctions ne sont pas rémunérées.

ATOUTS

- Expérience, promotion ou soutien préalable du travail auprès des personnes ou des proches touchés par un problème de santé mentale;
- Expérience préalable des audiences quasi judiciaires;
- Formation professionnelle ou expérience pertinente dans le domaine de la santé mentale ou dans des domaines ou enjeux associés;
- Connaissance des collectivités et des établissements des Territoires du Nord-Ouest;
- Expérience préalable des décisions prises en groupe et en conseil ou en comité.

Les descriptions de postes sont disponibles sur demande. Les candidatures doivent porter la mention « Demande de nomination au conseil de révision de la *Loi sur la santé mentale* des Territoires du Nord-Ouest ».

Veuillez envoyer votre CV, une description de votre expérience et une liste de références par 15 h 00 le 17 février 2017 au :

Ministère de la Santé et des Services sociaux | Nouvel immeuble du gouvernement
5015, 49e Rue, 6e étage, C. P. 1320 | Yellowknife, NT | X1A 2L9
Courriel : MHAct_ReviewBoard@gov.nt.ca | Tél. : 867-767-9061, poste 49179 | Téléc. : 867-873-7706

Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour un entretien. La composition du conseil respectera la diversité et l'équilibre entre les sexes.

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Contestations judiciaires

Le défi financier du volet linguistique demeure entier

***Jean-Pierre Dubé** (Francopresse)*

Le nouveau Programme de contestation judiciaire (PCJ), confirmé par Ottawa le 7 février, laisserait sans remède adéquat un problème de fond provenant des moutures précédentes. Pour certains intervenants, le budget annuel consenti parait insuffisant, réparti entre les volets linguistique (un minimum de 1,5 million $) et égalité (un maximum de 3,5 millions $).

« Je ne suis pas certain qu'on va y arriver », déplore Richard Clément, le directeur de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa et porte-parole du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL). « Un des problèmes du PADL, c'est qu'il n'y avait pas assez d'argent et je ne vois pas de solution dans le nouveau programme. »

La difficulté serait amplifiée du fait que le PCJ inclura dorénavant tous les droits de la *Charte canadienne des droits et libertés* au volet égalité (comme le droit à l'aide médicale à mourir) ainsi que la *Loi sur les langues officielles* dans le volet linguistique. La FCFA du Canada et le critique néo-démocrate en matière de Patrimoine, François Choquette, s'inquiètent aussi de l'ampleur des fonds.

Le PADL a terminé l'année 2015-2016 avec une hausse de 30 % des demandes. Une augmentation est également prévue pour l'année courante. L'inclusion de la loi fédérale pourrait avoir un impact sur le nombre et l'envergure des contestations en matière linguistique et ajouter des pressions financières.

On peut s'attendre à plus de causes, reconnait le directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques, de l'Université de Moncton, Michel Doucet, en particulier sur la qualité des services en français du fédéral et du Nouveau-Brunswick.

« L'article 23 va demeurer dans la mire avec une 2e génération de causes portant sur les installations et les services scolaires de qualité équivalente. » Le constitutionnaliste signale aussi que le dossier de la petite enfance n'est pas terminé, malgré quelques précédents défavorables.

De plus, Patrimoine canadien et Justice Canada ont accordé moins d'un mois au processus de soumissions par des organismes qui voudraient administrer le PCJ. L'échéance du 6 mars dérange.

Le porte-parole du PADL trouve « absolument incroyable qu'on donne quatre semaines pour faire une proposition pluriannuelle pour gérer 5 millions par année.

« Je viens d'écrire aux partenaires, a précisé Richard Clément, pour leur dire qu'on va faire une consultation cette semaine et une réunion la semaine prochaine. Si on décide de procéder, il faudra tout lâcher et ne faire que ça pendant le prochain mois. »

L'Institut devra d'abord vérifier la disponibilité de la Faculté de droit, dont le Centre de recherche sur les droits de la personne, et obtenir l'aval de l'Université. L'établissement répondrait au critère de base établi par le gouvernement : « une structure de gouvernance indépendante, transparente et imputable au sein de laquelle les décisions de financement seront prises de façon impartiale ».

L'avocat Michel Doucet n'est pas convaincu. « Les propositions pourraient venir de partout, peut-être aussi de l'Université de Moncton. Ce qu'on demande, c'est la création d'une société indépendante similaire à celle de l'ancien programme et qui n'est pas un appendice à une institution, comme le PADL qui relève de l'Université d'Ottawa » depuis sa fondation en 2009.

Le nouveau PCJ sera la 3e mouture à voir le jour depuis la création du programme original par les libéraux en 1978. Il a été aboli deux fois par les conservateurs et rétabli deux fois par les libéraux.

Le nouveau titulaire du PCJ sera choisi en vue d'une reprise des travaux à l'automne. La fermeture du PADL le 31 mars sera suivie par un hiatus d'environ six mois dans le traitement de demandes.

Poste de journaliste

alto MÉDIA

Temps plein, poste permanent

Vous êtes une personne fiable, soucieuse de la qualité de votre travail et vous savez bien gérer votre temps. Vos valeurs reflètent l'engagement envers le travail d'équipe et le développement de l'entreprise. Vous aimez les défis et vous avez la capacité de travailler de façon autonome.

Description du poste
- Rédiger des articles
- Prendre des photos
- Couvrir des événements
- Faire des entrevues
- Réviser les épreuves
- Contribuer à la mise en page et au montage au besoin
- Mettre à jour les sites Web et les réseaux sociaux
- Autres tâches connexes au besoin

Exigences
- Avoir un intérêt pour le journalisme écrit
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit
- Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit
- Capacité de travailler en équipe tout en faisant preuve d'autonomie et d'initiative
- Connaissance de l'environnement informatique Windows
- La personne doit pouvoir travailler aisément sous pression à des heures irrégulières incluant les fins de semaines

Entrée en fonction : aussitôt que possible
Lieu : Toronto

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 22 février 2017 par télécopieur au (905) 790-9127 ou par courriel à l'adresse cv@altomedia.ca.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

La fiche santé

Réduire les risques de cancer

Pourquoi ne pas apprendre à connaitre la connexion entre son style de vie et les éléments qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les risques de cancer?

L'outil « C'est ma vie » (cestmavie.cancer.ca), vise à éduquer les Canadiens à propos de la prévention du cancer et les aider à entreprendre des actions pour changer leur style de vie.

En survolant l'outil de prévention interactif, Fernanda Martins, analyste des politiques publiques de la Société canadienne du cancer, détaille quelques-uns des facteurs de risques : le tabac et le sucre.

L'une des premières questions de l'outil « C'est ma vie » est : « Fumez-vous? ».

En répondant oui, l'internaute accède à quelques ressources pour arrêter de fumer.

« Fumez-vous? Buvez-vous des boissons sucrées? »

Cessez de fumer

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) offre par ailleurs sa propre ligne antitabac (1-866-286-5099). Cette ligne d'aide téléphonique sans frais, en anglais et en français, est confidentielle et ouverte en tout temps.

Le site web du GTNO indique que lors du premier appel, un conseiller en abandon du tabagisme aide la personne à établir à quel point elle est prête à cesser de fumer. Les appelants en phase de réflexion obtiennent des encouragements, et de la documentation. Les fumeurs qui sont prêts à se lancer poursuivront les consultations par une série d'appels. Un plan pour cesser de fumer, résoudre les problèmes pratiques et éviter la rechute est établi au terme de la discussion. Les appels d'urgence (lorsque la tentation devient trop forte) font aussi partie de l'offre de services.

« C'est un vrai gros problème ici aux Territoires du Nord-Ouest. Nous avons des taux très hauts, et nous avons presque le double ici comparativement au reste du pays. Et après, en comparant le taux des fumeurs à Yellowknife avec ceux des plus petites collectivités, certaines d'entre elles ont le double de Yellowknife », explique Mme Martins.

« On a revendiqué auprès du gouvernement d'implanter une politique de santé publique qui préviendrait les jeunes à commencer à fumer. Récemment, le gouvernement territorial a augmenté la taxe sur le tabac », ajoute-t-elle, espérant que cette initiative aidera les jeunes à ne pas commencer à fumer.

Mangez mieux, et moins de sucre

Un autre élément parmi les facteurs ayant une incidence sur les risques de cancer porte sur le maintien d'un poids santé et la nutrition. Mme Martins soulève la question de la consommation de sucre.

« Ils vont parler à l'Assemblée législative, de peut-être taxer les boissons sucrées, l'année prochaine. C'est quelque chose que la Société canadienne du cancer soutient fortement. Il y a eu des recherches récemment qui démontraient une augmentation énorme des quantités de sucres dans les boissons et ce sont majoritairement les jeunes qui consomment celles-ci. La consommation de sucre résulte en obésité et l'obésité est un facteur de risque du cancer et d'autres maladies. »

Des alternatives comme manger plus de fruits et légumes, des aliments avec des fibres et s'hydrater avec de l'eau font partie des bonnes pistes, comme l'indique le site de la Société canadienne du cancer.

Cette initiave est rendue possible grâce au financement de Santé Canada, dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018: Éducation, Immigration, Communautés.

LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE

réseau TNO SANTÉ en français

www.aquilon.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest

Programme de mesures incitatives sur les activités minières

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les prospecteurs et les sociétés d'exploration qui proposent de nouveaux projets ou qui mènent déjà des activités d'exploration minière aux Territoires du Nord-Ouest à présenter une demande de financement en vertu du Programme de mesures incitatives sur les activités minières. Nous invitons les prospecteurs et les sociétés d'exploration minière titulaires d'un permis d'exploitation aux TNO à poser leur candidature.

La date limite pour présenter votre candidature est le 15 avril 2017.
Pour de plus amples renseignements sur le financement ou sur le processus de demande, communiquez avec la :

Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest
Courriel : NTGS@gov.nt.ca
Tél. : 867-767-9211, poste 63469
Téléc. : 867-873-2652
www.nwtgeoscience.ca/mining-incentive-program

Le 20 février, lors de l'activité « Midi Randonnée », Isidore, Catherine, Jonathan, Carole et Manon ont bravé le froid perçant pour une balade santé autour du lac Niven, une excellente façon de se donner du cœur à l'ouvrage. Le prochain rendez-vous santé de l'Association franco-culturelle de Yellowknife organisée en partenariat avec Get Active NWT et le Réseau TNO Santé aura lieu le vendredi 10 mars à midi pour une sortie en patins. (Courtoisie AFCY)

MOTS CROISÉS

N° 492

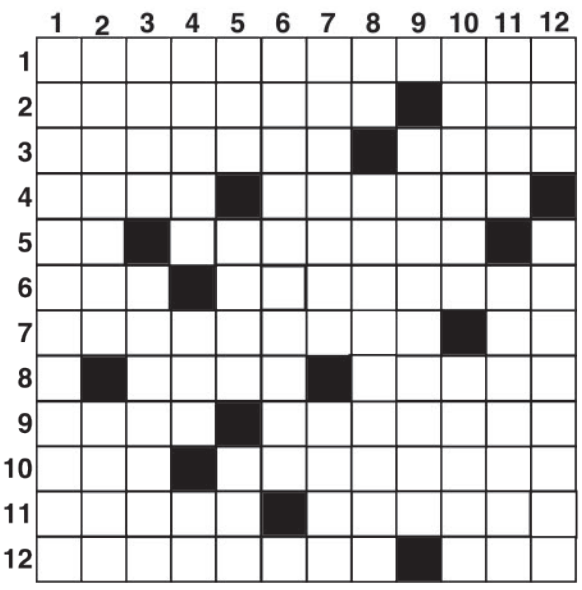

HORIZONTALEMENT

1- Fricassées de volaille.
2- Récit. – Aber.
3- Personne qui joue de l'alto. – Bénéfice.
4- Voie ferrée. – Pays de l'Europe.
5- Lettre de l'alphabet grec.– Brisas les mottes de terre après le labour.
6- Époque. – Passent sous silence.
7- Tumeur. – Infinitif.
8- Ficelle, courroie. – Ville d'Italie.
9- Prophète hébreu. – Couvriras d'iode.
10- Ait une expression gaie. – Importunais quelqu'un à force de répéter.
11- Partie de l'Asie Mineure. – Bagatelle.
12- Se dit d'un cheval dont la ligne du dos présente une concavité exagérée (pl.). – Possessif.

VERTICALEMENT

1- Chantier de charpente.
2- Relatif au hile d'un organe. – Signe du zodiaque.
3- Vin blanc. – Mûs par le vent.
4- Qui est profitable. – Passereau. – C'est-à-dire.
5- Dossier. – Gros poisson. – Près du poivre.
6- Boulimie.
7- Touchettes. – Cercle.
8- Gamme. – Rendues tièdes.
9- Poussent leurs cris, en parlant des chameaux.
10- Nom donné à la partie de l'Atlantique. – Me déplacerais.
11- Prend le repas du soir. – Premier évêque de Reims.
12- Capucin. – Provoques un ensemble de perturbations biologiques.

RÉPONSE DU N° 492

Horoscope

SEMAINE DU 19 AU 25 FÉVRIER 2017

Signes chanceux de la semaine : Poissons, Bélier et Taureau

Bélier (21 mars - 20 avril) Le patron vous offrira une promotion sur un plateau d'argent. Vous aurez toute la motivation nécessaire pour entreprendre de nouveaux projets professionnels et personnels.

Taureau (21 avril - 20 mai) Un voyage pourrait s'inscrire à votre agenda prochainement. Vous aurez principalement le cœur à la fête et vous organiserez un rassemblement entre amis pour une quelconque célébration.

Gémeaux (21 mai - 21 juin) Il y aura bien quelques éléments qui viendront perturber votre quiétude. Il vous suffira de faire confiance à vos proches et à vos amis pour connaître une joie de vivre qui vous sortira de la torpeur.

Cancer (22 juin - 23 juillet) Vous devrez peser le pour et le contre avant de prendre une décision. De plus, il est possible que l'on vous pose de nombreuses questions auxquelles vous n'aurez pas toujours les réponses.

Lion (24 juillet - 23 août) Vous aurez de nombreux petits détails à régler aussi bien au travail qu'à la maison. Heureusement, vous aurez le sentiment du devoir accompli en terminant tout ce que vous aviez commencé.

Vierge (24 août - 23 septembre) D'importants projets tourneront autour de la maison. Votre vie amoureuse pourrait aussi prendre une toute nouvelle tournure après une bonne conversation. Une naissance s'annoncera dans la famille.

Balance (24 septembre - 23 octobre) Ce sera une semaine des plus mouvementées. Vous aurez à faire des heures supplémentaires au travail, ou vous devrez remplir des obligations familiales exigeantes avant de penser à vous amuser.

Scorpion (24 octobre - 22 novembre) Vous réussirez à obtenir de très bons prix pour quelques changements à la maison — des travaux ou de la décoration — et votre propriété prendra beaucoup de valeur. N'hésitez pas aussi à demander une augmentation de salaire.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre) Il est possible que vous ayez à faire face à des dépenses imprévues. Heureusement, vous obtiendrez quelque chose de durable en retour. Avec une bonne négociation, vous vous en tirerez plutôt bien.

Capricorne (22 décembre - 20 janvier) Tout est en place pour croire à une semaine bien tranquille. Tout le contraire vous attend, puisqu'il y aura beaucoup d'action en perspective. Heureusement, le plaisir sera tout autant au rendez-vous.

Verseau (21 janvier - 18 février) De nombreux changements commenceront à s'imposer dans votre vie, aussi bien sur le plan professionnel que personnel. Vous devrez apprendre à vous détendre dans cette situation.

Poissons (19 février - 20 mars) Vous adopterez une vie sociale beaucoup plus active. Vous aurez bien quelques amis qui vous motiveront à vous inscrire avec eux pour suivre des cours d'art, de yoga ou toute autre forme de mieux-être.